

BUDGET

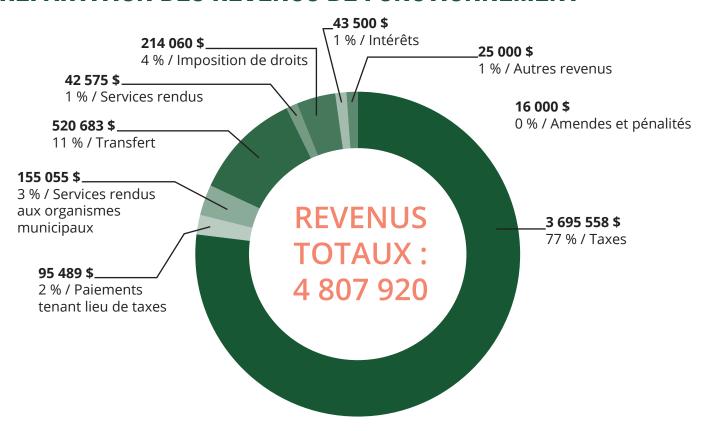


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

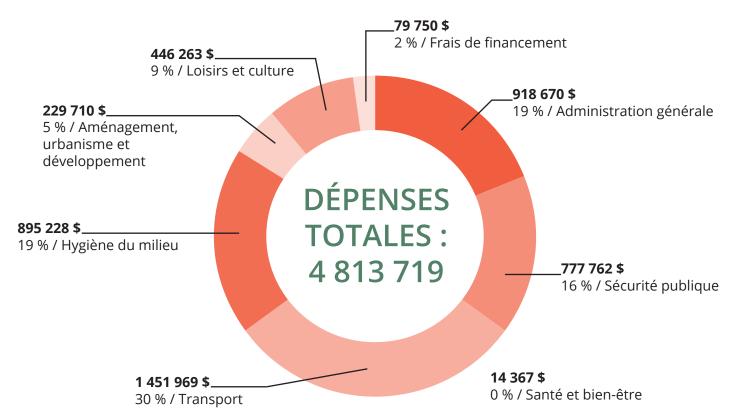
En vertu du Code municipal du Québec, la Municipalité se doit de déposer un budget équilibré.

	BUDGET 2023	ÉCART BUDGET 2023 VS 2022	BUDGET 2022
REVENUS			
Taxes	3 695 558 \$	252 249 \$	3 443 309 \$
Paiements tenant lieu de taxes	95 489 \$	4 758 \$	90 731 \$
Services rendus aux organismes municipaux	155 055 \$	(45 115) \$	200 170 \$
Transfert	520 683 \$	76 029 \$	444 654 \$
Services rendus	42 575 \$	(10 525) \$	53 100 \$
Imposition de droits	214 060 \$	(1 040) \$	215 100 \$
Amendes et pénalités	16 000 \$	3 000 \$	13 000 \$
Intérêts	43 500 \$	2 500 \$	41 000 \$
Autres revenus	25 000 \$	(14 000) \$	39 000 \$
TOTAL - REVENUS	4 807 920 \$	267 856 \$	4 540 064 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	918 670 \$	9 144 \$	909 526 \$
Sécurité publique	777 762 \$	(109 451) \$	887 213 \$
Transport	1 451 969 \$	179 264 \$	1 272 705 \$
Hygiène du milieu	895 228 \$	118 791 \$	776 437 \$
Santé et bien-être	14 367 \$	117 \$	14 250 \$
Aménagement, urbanisme et développement	229 710 \$	17 662 \$	212 048 \$
Loisirs et culture	446 263 \$	(6 382) \$	452 645 \$
Frais de financement	79 750 \$	12 000 \$	67 750 \$
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 813 719 \$	221 145 \$	4 592 574 \$
Surplus (déficit) avant conciliation	(5 799) \$		(52 510) \$
CONCILIATION A DES FINS FISCALES			
Affectations	179 799 \$		194 250 \$
Remboursement de la dette LT	(174 000) \$		(141 740) \$
	5 799 \$		52 510 \$
EXCÉDENT A DES FINS FISCALES	- \$		- \$

RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



AUGMENTATION AU NIVEAU DES SERVICES

Que représentent les charges incompressibles?

Les charges incompressibles représentent toutes les dépenses « obligatoires » engendrées pour le bon fonctionnement de la Municipalité.

Voici quelques exemples des augmentations prévues pour l'année 2023 :

	2023	2022	Pourcentage d'augmentation
MRC des Laurentides	378 713 \$	333 084 \$	14 %
Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest	261 570 \$	241 710 \$	8 %
Sûreté du Québec	311 651 \$	304 800 \$	2 %
Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant	281 961 \$	254 868 \$	11 %
Insectes piqueurs	181 600 \$	176 290 \$	3 %
Déneigement	284 650 \$	176 500 \$	61 %
Logiciel PG	- \$	- \$	4 %
TOTAL	1 700 145 \$	1 487 252 \$	15 %



L'INVESTISSEMENT

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) est un outil de planification permettant de se montrer prévoyant. De prioriser ses ressources financières en fonction d'objectifs définis.

Les sommes inscrites peuvent être modifiées en cours de route, puisque le PTI est un tableau de bord qui s'ajuste au regard des défis, des besoins et des imprévus.



Au total, le PTI cumule des investissements de 2,5 M\$ pour les trois prochaines années, mais la réalisation des projets demeure en majorité grâce à l'octroi de subventions.

20 23	1 272 000 \$
20 24	739 000 \$
20 25	494 000 \$

PRINCIPAUX PROJETS PRÉVUS POUR 2023

- · Revêtement en béton/asphalte pour la patinoire du secteur de Vendée
- Jeux d'eau Phase II
- Travaux de rénovation au centre Cyrille-Garnier
- Plan d'aménagement pour le parc David-Thomas
- Achat d'une camionnette pour le service des travaux publics

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

	INVESTISSEMENT	
ANNÉE 2023		
Administration	- \$	
Sécurité publique	40 000 \$	
Travaux publics	696 000 \$	
Urbanisme	69 000 \$	
Loisirs et culture	467 000 \$	
	1 272 000 \$	
ANNÉE 2024		
Administration	15 000 \$	
Sécurité publique	215 000 \$	
Travaux publics	450 000 \$	
Urbanisme	34 000 \$	
Loisirs et culture	25 000 \$	
	739 000 \$	
ANNÉE 2025		
Administration	- \$	
Sécurité publique	- \$	
Travaux publics	450 000 \$	
Urbanisme	34 000 \$	
Loisirs et culture	10 000 \$	
	494 000 \$	
Grand total	2 505 000 \$	

TAXATION ET TARIFICATION

TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX DU 100 S	D'ÉVALUATION	
	2023	2022
Taxe foncière générale	0,6051 \$	0,5919 \$
Taxe foncière spéciale pour le service de la dette	0,0547 \$	0,0419\$
TARIFICATIONS		
	2023	2022
SERVICE DE L'EAU		
Logement	235 \$	230 \$
Terrain vacant	117,50 \$	- \$
Commerce	430 \$	250 \$
Auberge/gîte	25 \$ / unité de location	- \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Logement, résidence, chalet, roulotte	158,50 \$	150 \$
Motel, auberge, gîte	25 \$ / unité de location	- \$
Commerce	317 \$	220 \$
SERVICE INCENDIE		
Immeuble	110\$	104 \$
Terrain vacant	72 \$	84 \$
INSECTES PIQUEURS		
Immeuble à vocation récréotouristique intensive	181 \$	180 \$
Commerce	131 \$	130 \$
Logement, résidence, chalet, roulotte	73 \$	72 \$
Terrain vacant	33 \$	36 \$

EN BREF...

Augmentation du taux de taxation foncière de 2,17 %

Le taux global de taxation est à la hausse de 3,29 %

CE QUI REPRÉSENTE...

- UN AJUSTEMENT FISCAL EN DEÇÀ DE L'IPC
- DES SERVICES TARIFÉS BASÉS SUR LES COÛTS RÉELS
- UNE SAINE GESTION DES FINANCES

Le conseil municipal est soucieux de limiter la hausse des taxes foncières, tout en maintenant ses investissements, afin de répondre aux besoins de ses citoyens. De manière responsable, il n'est pas question de renoncer aux services rendus à la population.